

LES BIODÉCHETS

Obligation depuis le 1er janvier 2025 de trier ses biodéchets
Proposition de la Communauté de Communes
Val de l'Indre Brenne :

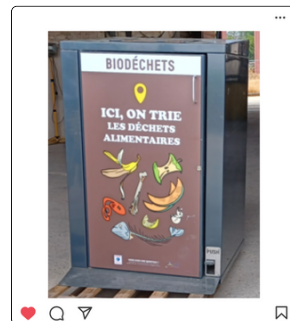
→ Mise à disposition **depuis 2022** d'un **composteur individuel** pour chaque foyer (600 L à 25 €)



→ Mise en place de **3 sites de compostage collectifs** à **Buzançais** en **juin 2024**



→ Mise en place de **2 Points d'apports volontaires** à **Argy et Buzançais** (phase test) en octobre 2024



→ **Déploiement** des Points d'apports volontaires sur **tout le territoire communautaire** soit **20 PAV** au **1er janvier 2026**

LES BIODÉCHETS

COMPOSTEUR

Je mets dans le composteur :



Les INTERDITS à ne pas mettre dans le composteur :





LES BIODÉCHETS

Point d'Apport Volontaire (PAV)

Qu'est-ce qu'un P.A.V ?

Les points d'apport volontaire (PAV) sont des abri bacs collectifs permettant d'accueillir les biodéchets.

Il permet aux personnes vivant en appartement de valoriser leur part de biodéchets, mais également aux personnes compostant déjà dans leur jardin, comme complément pour traiter les déchets de produits carnés ou marins. (non conseillé dans un composteur individuel)

Chaque foyer des territoires accueillant un PAV peut obtenir un bioseau et des krafs pour accueillir les biodéchets.

Dans la pratique, il s'agit de placer le sac dans le bioseau et d'y jeter ses déchets de table et de maison.

Une fois rempli, l'habitant se rend au PAV le plus proche et via la trappe d'accès, situé sur le couvercle de l'abri bac, dépose ces biodéchets.

TRUCS ET ASTUCES :

Le sac placé dans le bioseau est en matière biosourcée, c'est à dire qu'il peut se composter dans des conditions de température et d'humidité spécifique. Le contenu de ce sac étant majoritairement des biodéchets de cuisine et de table "humide", accélèrera la dégradation du sac. Le bioseau ajouré permet l'aération de votre sac. Il diminue l'humidité résiduel présent sur le sac et permettra une conservation plus longue.

ATTENTION :

La durée de vie du rouleau de sac est d'environ un an dans des conditions de stockage optimal, à l'abri de la lumière et de l'humidité.

La durée de vie du sac dans un bioseau ajouré est de quelques jours, 2-3 max, selon la quantité et la nature des biodéchets qu'il contient.

Ces sacs peuvent être trouvé sur internet ou les sacs de fruits et légumes des magasins autour de vous peuvent être utilisés si :

- La composition du sac présente au moins 50% de matière biosourcée.
- Le logo "OK COMPOST" est présent.
- Le sac est en papier kraft et sans fenêtre en plastique.

LES BIODÉCHETS

Point d'Apport Volontaire (PAV)



LES BIODÉCHETS

Point d'Apport Volontaire (PAV)

Je mets dans le PAV :



Seuls les déchets verts sont INTERDITS et sont à déposer en déchetterie

LES BIODÉCHETS

Petit récapitulatif

Vos Déchets	Compostage	PAV Biodéchets	Déchetterie
Les restes alimentaires (hors viandes, poissons, fromages) 			
Les restes carnés, marins, produits laitiers (viandes, poissons, fromages) 			
Les papiers souillés (serviettes, mouchoirs en papier) 	 En faible quantité		
Les déchets verts du jardin 	 En faible quantité		